

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club du Locle du 19 octobre 2022 au cinéma Casino du Locle à 20h.**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 octobre 2021
2. Rapport d'activités de la saison 2021-2022
3. Présentation des comptes 2021-2022
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2022-2023
6. Démissions / admissions au Comité
7. Vous avez la parole

Le Président du Ciné-Club, René-Georges Zaslowsky souhaite la bienvenue aux membres du Ciné-Club.

1. Le procès-verbal de l'AG du 20 octobre 2021 est accepté sans changement avec remerciements à son auteure.
2. René-Georges Zaslowsky présente le rapport d'activité de la saison 2021-2022: en raison du Covid, la validité de l'abonnement à la saison 2020-2021 a été prolongé sur la saison 2021-2022 qui s'est déroulée sans encombre. Cela dit, le Ciné-Club a connu une baisse du nombre de ses membres et espère bien rattraper cette diminution, voire augmenter son public. Il faut dire également que le cinéma de façon générale traverse une crise de fréquentation. Les diverses plateformes de streaming, etc. sont des concurrentes redoutables. Le Président appelle les membres à essayer de trouver de nouveaux adhérents pour étoffer notre public. Il remercie également la Ville du Locle qui continue de nous allouer sa subvention et de nous offrir la gratuité de la salle. La collaboration avec le Ciné-Club de Pontarlier s'est bien déroulée et aura également lieu durant la saison à venir. Le Président rappelle que les membres du Ciné-Club du Locle ont la possibilité d'assister aux deux sorties organisées à Pontarlier pour du cinéma d'animation et du cinéma belge, et cela gratuitement.
3. Les comptes sont présentés par la caissière. Cf. document annexé. Ceux-ci sont également consultables sur le site internet du Ciné-Club.
4. Les comptes ont été vérifiés le 27 septembre. Ils sont validés par le rapport des vérificateurs de comptes, Pura Pons et Yvan Matthey, présenté par ce dernier et acceptés par acclamation.
5. Le mandat des vérificateurs de comptes est prolongé pour l'année prochaine: Pura Pons, Jacqueline Allemand et Yvan Matthey.
6. Le Comité poursuit son activité. Il peut être rejoint d'ailleurs par toute personne intéressée. Avis aux amateurs. Le président rappelle la composition du comité: Chris Vuille, Christiane Kernén, Lucie Barth, Sandrine Zaslowsky, Michel Sandoz, Christian Haenni, Fabio Bestazzoni, Gilles Taillard et René Zaslowsky.

7. Une personne demande pourquoi les séances ont lieu si tard à 20h30. Trois raisons: l'occupation jusque vers 20h de la salle par le théâtre quand des spectacles sont prévus le jeudi. La possibilité d'assister aux séances pour les gens qui travaillent tard et leur permettre de manger avant de venir (voire de coucher les enfants !). Enfin, les horaires de train. Il y a plusieurs années de cela, les séances avaient lieu à 20h15 mais les spectateurs venant en train arrivaient en retard d'où le report à 20h30.

La séance est levée à 20h24 suivie de la projection de *Jeune femme*.

SZ / 24.10.22